

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Bourges, le 20 janvier 2017

## **MODIFICATION DES HORAIRES D'ACCUEIL AUX GUICHETS DE LA PRÉFECTURE DU CHER LE MARDI 24 JANVIER 2017**

Les services de la Préfecture du Cher seront exceptionnellement **fermés au public le mardi 24 janvier 2017 à 11 h 00** (au lieu de 12 h 30 habituellement).

Réouverture le mercredi 25 janvier 2017 aux horaires habituels.

Les documents utiles peuvent être téléchargés sur le site : <https://www.service-public.fr/>

La Préfète du Cher

### **Contacts presse :**

Bureau de la communication interministérielle – 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)